

VOEU

déposé par le groupe Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

Pour une Région pleinement engagée dans la construction européenne

La guerre en Ukraine nous rappelle à quel point la paix sur notre continent est fragile.

L'Union Européenne, par les solidarités qu'elle a patiemment tissées entre ses Etats membres est un facteur de stabilité et de paix entre des pays qui se sont affrontés militairement durant plusieurs siècles. Ces 70 ans de paix sont un record pour notre Histoire continentale. Ils sont le fruit de cette construction européenne.

L'Union Européenne est également un vecteur de prospérité pour nos sociétés par une intégration économique toujours plus grande. Pour des pays moins développés, elle a permis un rattrapage fulgurant, pour d'autres comme la France elle a offert un marché d'exportation déterminant et a mis un terme aux spirales inflationnistes.

Tous ces progrès ont pu être accomplis par l'engagement volontaire de ses Etats membres et la construction patiente d'un mécano institutionnel innovant, toujours respectueux de la souveraineté de ses partenaires tout en étant capable de se réinventer pour gérer des crises imprévues.

Le respect des Traités européens, négociés avec indépendance et équilibre par les Etats membres forment le socle de la confiance indispensable à la poursuite du projet européen. Il en va de la crédibilité de notre pays et de la garantie de sa prospérité. Il en va de plus de 60 années de constructions soutenues par toutes les majorités politiques qui se sont succédées, et ce , sans exception.

Nos Régions sont elles-mêmes des acteurs incontournables de cette aventure unique au monde. En tant qu'autorités gestionnaires des Fonds structurels européens, les Conseils régionaux de France ont la compétence pour articuler au plus près du terrain les objectifs de développements de nos ruralités et de notre économie.

Par ces motifs :

Le Conseil régional Centre-Val de Loire réuni ce jeudi 12 mai 2022 en session plénière, réaffirme avec force son attachement à la construction européenne , aux respects des traités fondateurs qui forgent la solidarité entre ses 27 Etats membres et à leur nécessaire évolution pour répondre aux enjeux sociaux, économique, écologiques, de justice et de paix.

Amendement présenté par le groupe Socialistes, Radicaux, Citoyens : ajouter « et à leur nécessaire évolution pour répondre aux enjeux sociaux, écologiques et de justice.

Sous amendement à l'amendement du groupe Socialistes, Radicaux, Citoyen présenté par le groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants : ajout des enjeux « économiques et de paix ».

Vote du sous amendement : adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés et une non-participation au vote du groupe Ecologie et Solidarité.

Vote de l'amendement sous amendé : adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés et une non-participation au vote du groupe Ecologie et Solidarité.

Vote du vœu amendé : adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés et une non-participation au vote du groupe Ecologie et Solidarité.